

POUR LA PALESTINE, CONTRE AGREXCO Mobilisons nous partout en France !

Hiver 2009, la bande de Gaza subit une agression militaire d'une extrême brutalité. Les résultats de l'opération « plomb durci » sont terrifiants : **1315 tués dont 433 enfants**, 6000 blessés dont une écrasante majorité de civils.

C'est au paroxysme de cette agression, qualifiée de **crime de guerre** par Richard Falk, rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme dans les Territoires Palestiniens, que le Président de la région Languedoc Roussillon annonçait par voie de presse l'implantation dans le port de Sète de la société israélienne de fruits et légumes AGREXCO. Georges Frêche veut faire d'Israël le partenaire économique de sa région. L'arrivée d'Agrexco dans le port de Sète est la première concrétisation de cette volonté.

En quelques semaines, un large mouvement issu de la société civile (associations, partis, syndicats) s'est créé en vue de mettre en échec le projet d'implantation d'AGREXCO dans le port de Sète.

Cette société, **AGREXCO**, fondée et détenue par l'Etat Israélien est un **rouage essentiel de la politique de colonisation des Territoires Palestiniens**. Elle exporte 70% des produc-

tions des colonies israéliennes, dont celles de la vallée du Jourdain où 7000 colons se sont appropriés 95% des terres des paysans palestiniens et contrôlent 98% de l'eau. Au regard du droit international, en particulier de la 4^e convention de Genève, les **activités d'Agrexco sont criminelles**. Malgré les multiples condamnations de l'ONU, malgré la reconnaissance internationale du caractère criminel de la colonisation, malgré la condamnation du Mur par la Cour Internationale de Justice, malgré les décisions de l'Union européenne, le gouvernement israélien intensifie sa politique d'apartheid et le développement de ses colonies.

Le Boycott, le Désinvestissement et les Sanctions (BDS) sont indispensables pour contraindre l'Etat d'Israël à respecter le droit international. C'est pourquoi notre Coalition reprend et fait sien l'appel de 172 organisations palestiniennes et vous appelle à agir ensemble, pour mettre fin à cette ignominie qui voudrait faire de nous les complices de l'occupation militaire, de la colonisation, de l'apartheid israélien.

Nos organisations soutiennent l'appel de la Coalition contre Agrexco.

www.coalitioncontreagrexco.com

NOS PROCHAINES ACTIONS A PERPIGNAN

Vendredi 20 novembre à 14h30 à l'annexe mairie du Haut Vernet : information et sensibilisation au boycott des produits israéliens.

Mercredi 9 décembre de 12h et 14h à l'université de Perpignan Amphi 4 : mini-meeting d'information et débat avec les étudiants.

Jeudi 10 décembre à partir de 19h au cinéma Rive Gauche : projection du film « Rachel » suivi d'un débat public.

Les Pyrénées-Orientales se mobilisent

POUR LA PALESTINE, CONTRE AGREXCO Mobilisons nous partout en France !

Hiver 2009, la bande de Gaza subit une agression militaire d'une extrême brutalité. Les résultats de l'opération « plomb durci » sont terrifiants : **1315 tués dont 433 enfants**, 6000 blessés dont une écrasante majorité de civils.

C'est au paroxysme de cette agression, qualifiée de **crime de guerre** par Richard Falk, rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme dans les Territoires Palestiniens, que le Président de la région Languedoc Roussillon annonçait par voie de presse l'implantation dans le port de Sète de la société israélienne de fruits et légumes AGREXCO. Georges Frêche veut faire d'Israël le partenaire économique de sa région. L'arrivée d'Agrexco dans le port de Sète est la première concrétisation de cette volonté.

En quelques semaines, un large mouvement issu de la société civile (associations, partis, syndicats) s'est créé en vue de mettre en échec le projet d'implantation d'AGREXCO dans le port de Sète.

Cette société, **AGREXCO**, fondée et détenue par l'Etat Israélien est un **rouage essentiel de la politique de colonisation des Territoires Palestiniens**. Elle exporte 70% des produc-

tions des colonies israéliennes, dont celles de la vallée du Jourdain où 7000 colons se sont appropriés 95% des terres des paysans palestiniens et contrôlent 98% de l'eau. Au regard du droit international, en particulier de la 4^e convention de Genève, les **activités d'Agrexco sont criminelles**. Malgré les multiples condamnations de l'ONU, malgré la reconnaissance internationale du caractère criminel de la colonisation, malgré la condamnation du Mur par la Cour Internationale de Justice, malgré les décisions de l'Union européenne, le gouvernement israélien intensifie sa politique d'apartheid et le développement de ses colonies.

Le Boycott, le Désinvestissement et les Sanctions (BDS) sont indispensables pour contraindre l'Etat d'Israël à respecter le droit international. C'est pourquoi notre Coalition reprend et fait sien l'appel de 172 organisations palestiniennes et vous appelle à agir ensemble, pour mettre fin à cette ignominie qui voudrait faire de nous les complices de l'occupation militaire, de la colonisation, de l'apartheid israélien.

Nos organisations soutiennent l'appel de la Coalition contre Agrexco.

www.coalitioncontreagrexco.com

NOS PROCHAINES ACTIONS A PERPIGNAN

Vendredi 20 novembre à 14h30 à l'annexe mairie du Haut Vernet : information et sensibilisation au boycott des produits israéliens.

Mercredi 9 décembre de 12h et 14h à l'université de Perpignan Amphi 4 : mini-meeting d'information et débat avec les étudiants.

Jeudi 10 décembre à partir de 19h au cinéma Rive Gauche : projection du film « Rachel » suivi d'un débat public.

Les Pyrénées-Orientales se mobilisent

Mobilisons-nous !



Vous aussi participez à la campagne BDS !



- Veillez à ne pas acheter de produits étiquetés en provenance d' « Israël » (dattes, avocats, tomates cerises, pamplemousses, oranges, mineolas, patates douces, jus de fruit, lingettes, les produits agricoles Jaffa et Carmel, les médicaments TEVA...)

- Signifiez à vos commerçants (de l'épicier du coin aux grandes surfaces) qu'acheter ces produits, c'est participer à la politique de colonisation et d'apartheid d'Israël.

- Rejoignez ou créez un groupe BDS (dans votre quartier, votre entreprise, votre établissement scolaire) pour propager la campagne et informer le plus grand nombre.

- Réclamez auprès de vos élus l'application de sanctions, telle que la rupture des accords UE/Israël, envers cet Etat qui ne respecte pas le droit international.

Collectif 66 Paix et justice en Palestine

collectif66palestine@gmail.com

Tenez-vous informé sur : afps66.web.officelive.com

Mobilisons-nous !



Vous aussi participez à la campagne BDS !



- Veillez à ne pas acheter de produits étiquetés en provenance d' « Israël » (dattes, avocats, tomates cerises, pamplemousses, oranges, mineolas, patates douces, jus de fruit, lingettes, les produits agricoles Jaffa et Carmel, les médicaments TEVA...)

- Signifiez à vos commerçants (de l'épicier du coin aux grandes surfaces) qu'acheter ces produits, c'est participer à la politique de colonisation et d'apartheid d'Israël.

- Rejoignez ou créez un groupe BDS (dans votre quartier, votre entreprise, votre établissement scolaire) pour propager la campagne et informer le plus grand nombre.

- Réclamez auprès de vos élus l'application de sanctions, telle que la rupture des accords UE/Israël, envers cet Etat qui ne respecte pas le droit international.

Collectif 66 Paix et justice en Palestine

collectif66palestine@gmail.com

Tenez-vous informé sur : afps66.web.officelive.com